

Conduire et partager un diagnostic culturel sur son territoire

Point fort de cette formation

Le diagnostic culturel est un préalable indispensable pour tout·e élu·e souhaitant mettre en œuvre un projet culturel sur son territoire.

Objectifs

- Saisir les enjeux d'un diagnostic culturel
- Comprendre la méthodologie et les outils du diagnostic
- Articuler diagnostic et démocratie participative

Approche pédagogique

La formation présente différents outils méthodologiques et est illustrée par de multiples exemples de diagnostic

Contenu

L'importance d'un état des lieux préalable à la conduite d'un politique culturelle

- Les relations élu·es/organisations artistiques, culturelles ou patrimoniales.
- La nécessité d'orienter les politiques culturelles locales vers une démarche de développement soutenable.
- Les différentes formes de diagnostic et les critiques liées.

Conduire le diagnostic culturel

- Identifier et qualifier les ressources culturelles sur son territoire.
- Mesurer l'impact des autres politiques sur l'organisation culturelle locale.
- Repérer les stratégies d'acteur·trices et les rapports de force.
- Analyser les conditions économiques de la conduite d'une politique culturelle.

Partager le diagnostic culturel

- Comment se concerter avec les habitant·es, les usager·es, les personnes éloignées de l'offre culturelle ? Quels formats de concertation et quelles méthodes employer ?



- Comment associer les partenaires professionnels ?
- Comment restituer le diagnostic au plus grand nombre de personnes ?

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format

Une journée (6 heures)

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription .

